



Réf. Farde e-Assemblées : 2255651

N° OJ : 7

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/07/2019

Objet : Asbl Ludiris.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl LUDIRIS demande un subside de 5.000,00 EUR pour l'organisation du Brussels Games Festival de 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl LUDIRIS.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :